



PROGRAMME DE FORMATION

CHARGÉ·E DE PRODUCTION DE PROJETS ARTISTIQUES

Formation certifiante - Titre RNCP niveau 5



FORMATION CONVENTIONNÉE PAR LA RÉGION
OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE (2023/2026)

DATES, DURÉE, LIEU ET MODALITÉS D'ORGANISATION

DATES

du **lundi 30 novembre** 2026
au **vendredi 25 juin** 2027

DURÉE 861 heures

(511 heures centre /
350 heures entreprise)

HORAIRES

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

LIEU DE FORMATION

253, avenue de Muret
31300 Toulouse
Le bâtiment est conforme aux
normes d'accessibilité pour les
personnes en situation de handicap

MODALITÉS D'ORGANISATION

Rythme continu, en présentiel

> Période en centre

(examens inclus)

du 30 novembre 2026 au 2 avril 2027
et du 14 juin au 25 juin 2027

> Stage en entreprise

du 5 avril au 11 juin 2027

> Congés

du 21 décembre 2026
au 3 janvier 2027

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

PUBLIC CONCERNÉ

Formation tous publics, accessible aux
demandeur·euses d'emploi, salarié·es ou
intermittent·es du spectacle ayant le projet de se
professionnaliser dans le secteur de la production.

LA SÉLECTION DES CANDIDAT·E·S SE RÉALISE PAR LE BIAIS DE PLUSIEURS PRÉREQUIS :

- > **Niveau 4 et justification** d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 24 mois ou 12 mois selon le cursus préalable suivi.
- > **Dérogations spécifiques** : si le·la candidat·e ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le·la candidat·e devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes, etc.).
- > La formation doit s'insérer dans **un projet réfléchi** pour et par le·la candidat·e.
- > Le poste de chargé·e de production est étroitement lié au secteur artistique. En conséquence, **une connaissance ou une sensibilité avérée au monde des arts de la scène** (théâtre, musique, danse, arts de la rue) sera demandée aux candidat·es, accompagnée d'une culture générale ou du moins d'une curiosité.
- > **Aisance avec les outils numériques** (traitement de texte, tableur, navigation Internet, messagerie).

L'ensemble des prérequis sont détaillés dans le
dossier de candidature.



EFFECTIF, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

EFFECTIF : maximum 20 stagiaires

> **13 places financées par la Région**

Occitanie pour les demandeur-euses d'emploi

> **7 places ouvertes aux autres**

financements : OPCO, employeur, CPF, autofinancement, etc. (nous contacter pour plus d'infos).

SÉLECTION SUR DOSSIER ET ENTRETIEN

CALENDRIER

> Ouverture des candidatures

lundi 16 mars 2026

> **Réunions d'informations en présentiel**

• France Travail Spectacle Audiovisuel -

Toulouse : vendredi 22 mai 2026 (9h-10h30)

• **en visio** : lundi 29 juin 2026 (14h30-16h)

Inscription obligatoire via [ce formulaire](#)

> **Clôture des candidatures**

mercredi 23 septembre 2026

> **Entretiens de sélection** début octobre

> **Sélection finale** mi-octobre

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Intervenant dans un cadre budgétaire, temporel et artistique défini en lien avec les différentes parties prenantes, le-la chargé-e de production veille à l'organisation matérielle, juridique, humaine et financière relative à la production d'un ou plusieurs projets artistiques.

Dans un contexte où les impératifs budgétaires, temporels et artistiques convergent, le rôle du-de la chargé-e de production est central.

Il-elle assure une gestion intégrale des projets artistiques, de leur conception à leur réalisation, en veillant à leur viabilité financière, administrative et logistique.

Face aux mutations du secteur culturel, le-la chargé-e de production doit relever de nouveaux défis : diversification des sources de financement, intégration des enjeux environnementaux et lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels.

DÉBOUCHÉS

chargé-e de production/diffusion, attaché-e de production/diffusion, assistant-e de production/diffusion, chargé-e d'administration de production, chargé-e de développement, chargé-e de projet.

CODES ROME ASSOCIÉS

L1302 – Production et administration spectacle, cinéma, audiovisuel

FORMATION INSCRITE AU [RNCP](#) CERTIFICATION NIVEAU 5

Autorité responsable de la certification :

ECAD Consultants – IESA

Date d'enregistrement de la certification :
01-10-2024

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Pour toute demande, contactez l'IESA :

a.abdellatif@iesa.fr

PASSERELLES, ÉQUIVALENCES ET DOMAINES D'ACTIVITÉS

Toutes les informations sont disponibles sur France Compétences.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE·LA PARTICIPANT·E AURA ATTEINT LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- > Déterminer les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique afin d'estimer les coûts de production.
- > Établir - en collaboration avec les différentes parties prenantes - le budget prévisionnel du projet afin d'évaluer les ressources financières nécessaires à sa viabilité.
- > Prospector les différentes sources de financements du projet, à travers la constitution des dossiers de demandes de subvention, la gestion de campagnes de financements, le sponsoring, etc.
- > Rechercher les partenariats et coproducteurs, en s'appuyant sur l'identification préalable des acteurs pouvant être mobilisés au regard des besoins spécifiques et des objectifs du projet artistique.
- > Établir la tarification de la production artistique (prix de vente, prix de cession, etc.), en fonction des frais liés à l'exploitation et du coût de production.
- > Réaliser le suivi budgétaire de la production, afin d'identifier les éventuels écarts et procéder aux ajustements nécessaires.
- > Établir les contrats de travail des différents intervenant·e·s (artistes, fournisseurs, sponsors, etc.), en veillant à l'application et au respect du droit du travail.
- > Établir les différents types de contrats (de coproduction, de résidence, de cession, de coréalisation, de mise à disposition, etc.) et/ou les conventions nécessaires à la production et à l'exploitation du projet artistique.

- > Effectuer les demandes d'autorisation relatives aux droits d'auteurs et droits voisins pour l'exploitation des œuvres.
- > Appliquer les obligations sociales et contractuelles liées à la dimension internationale d'un projet.
- > Proposer des actions visant à réduire l'impact environnemental de la production artistique en vue de répondre aux enjeux de durabilité du secteur.
- > Établir le calendrier prévisionnel de production et d'exploitation du projet artistique.
- > Élaborer la fiche technique de la production artistique, de manière à anticiper les aspects techniques et de mesurer les contraintes et adaptations possibles avec le lieu d'accueil et/ou l'acheteur du projet.
- > Planifier la logistique nécessaire à l'intervention des artistes et technicien·ne·s en négociant et en organisant les conditions d'accueil, de transport, d'hébergement des différent·e·s intervenant·e·s.
- > Établir les feuilles de routes et les plannings des différent·e·s intervenant·e·s en vue de coordonner efficacement les équipes.
- > Intégrer des mesures de luttes contre les violences et le harcèlement sexiste et sexuel dans la gestion de la production, dans le respect du cadre légal ainsi que des politiques et des procédures de la structure.
- > Établir un plan de communication digitale et hors ligne.
- > Promouvoir le projet artistique auprès des différents partenaires afin d'engager des collaborations.
- > Concevoir les différents supports de communication.

SPÉCIALISATION MUSIQUES ACTUELLES ou THÉÂTRE

Les participant·e·s se positionnent sur un parcours Musiques Actuelles ou un parcours Théâtre, qui englobe également le cirque, la danse, la marionnette et les arts de la rue.

Chaque groupe bénéficiera de modules d'approfondissement spécifiques à la filière artistique visée sur un volume d'environ 90 heures.

CONTENU DE LA FORMATION (sous réserve de modifications)

MODULE N°1

Assurer la gestion du budget et des ressources d'un projet artistique

- > 1.1 · Le montage budgétaire d'une production
- > 1.2 · La comptabilité et la fiscalité associatives
- > 1.3 · Les sources de financement d'une production
- > 1.4 · Les politiques culturelles
- > 1.5 · Outils et stratégies de diffusion pour la promotion d'un projet artistique
- > 1.6 · Outils de gestion de données appliqués à la production de spectacle

MODULE N°2

Mettre en oeuvre les opérations contractuelles et réglementaires d'un projet artistique

- > 2.1 · Cadre réglementaire, juridique et social du spectacle vivant
- > 2.2 · Les contrats du spectacle
- > 2.3 · L'intermittence du spectacle
- > 2.4 · L'export à l'international
- > 2.5 · Pratiques éco-responsables : mesurer l'impact écologique d'une production
- > 2.6 · Les risques psychosociaux dans son activité professionnelle
- > 2.7 · Optimiser ses pratiques professionnelles avec l'IA

MODULE N°3

Organiser la production et l'exploitation d'un projet artistique

- > 3.1 · Méthodologie de montage d'une production artistique
- > 3.2 · Les fondamentaux techniques
- > 3.3 · La régie de tournées
- > 3.4 · Égalité de genre et VHSS dans les arts et la culture
- > 3.5 · Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > 3.6 · Spécialisation Musiques Actuelles ou Théâtre

MODULE N°4

Promouvoir un projet artistique

- > 4.1 · Stratégies et outils de communication autour d'une production artistique
- > 4.2 · Stratégies de contenus numériques pour un projet artistique ou un événement
- > 4.3 · Communiquer et pitcher un projet artistique
- > 4.4 · Développement des publics
- > 4.5 · Spécialisation Musiques Actuelles ou Théâtre

MODULE N°5

Pérenniser et sécuriser son parcours professionnel

- > Examens écrits et soutenance orale
- > Révision tutorée des cas pratiques – examens blancs
- > Repérer les enjeux de la formation et de l'apprentissage, suivi individualisé, intégration
- > Identifier les compétences du métier de chargée de production
- > Construire et adapter une présentation de soi/parcours en lien avec le métier visé
- > Organiser son travail pour une meilleure efficacité professionnelle et personnelle
- > Travail personnel encadré (auto-formation)
- > Techniques de recherche d'emploi

MODULE N°6

Stage en entreprise (350h)

- > La période de stage en entreprise se déroulera dans un établissement choisi et démarché par le·la stagiaire **entre le lundi 5 avril et vendredi 11 juin 2027** (10 semaines maximum).
- > Les compétences visées sont celles détaillées dans la partie théorique de la formation, et de favoriser les contacts avec les professionnel·le·s pour une meilleure insertion.

COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

COÛT DE LA FORMATION : 8687 € nets.

- > Financement par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour les demandeur-euse-s d'emploi.
- > Autres financements : nous contacter pour un devis personnalisé.
- > Consulter [la page « se financer » de notre site](#).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Alternance d'une **méthode expositive** et d'une **méthode active** afin de permettre les apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète, à partir des **situations de travail** : mises en pratique, études de cas, projets en sous-groupes, etc.
- > Les documents administratifs et pédagogiques sont transmis via un espace en ligne.
- > La salle de formation est équipée de tables et de chaises pour 20 personnes, d'un écran de visio-conférence, d'un paper-board et d'une connexion Internet. Un espace documentaire est à disposition sur demande des stagiaires qui ont la possibilité de consulter et d'emprunter des ouvrages et revues spécialisées.

ÉVALUATION ET SUIVI DE LA FORMATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Obtention d'une certification **RNCP** de niveau 5 « Chargé de production de projets artistiques ».

Le-la candidat-e doit valider

4 blocs de compétences :

- 1- Assurer la gestion du budget et des ressources d'un projet artistique
- 2- Mettre en oeuvre les opérations contractuelles et réglementaires d'un projet artistique
- 3- Organiser la production et l'exploitation d'un projet artistique
- 4- Promouvoir un projet artistique

Les principales composantes de la certification s'articulent autour de la **réalisation d'un projet et d'un dossier de production / diffusion** démontrant la capacité du-de la candidat-e à accompagner, mettre en œuvre et organiser la réalisation d'un projet artistique dans toutes ses dimensions (financières, budgétaires, administratives) ainsi qu'à assurer sa promotion et sa communication. Le-la candidat-e devra produire et présenter oralement devant un jury un dossier et ses livrables selon les compétences visées.

Il-elle devra également se soumettre à **des cas pratiques à partir de données réelles** visant à valider des compétences techniques (budget, contrats, export, VHSS, veille).

En cas de non obtention ou obtention partielle du titre, le-la candidat-e peut se représenter au jury de la promotion N+1.

Les acquis du-de la stagiaire sont également **évalués au cours du déroulement de la formation** : les intervenant-e-s les soumettent à des exercices de mise en pratique individuelle ou en groupe, suivis d'une correction collective.

Des questionnaires d'auto-évaluation des acquis sont transmis aux stagiaires.

SUIVI DE LA FORMATION

Des **entretiens individuels** de suivi de projet sont positionnés tout au long du parcours. Ils permettent un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins et aux attentes du-de la stagiaire.

En outre, l'organisme soumet aux stagiaires à chaque fin de module un **questionnaire de satisfaction** portant sur le contenu, son rythme, sur les capacités de l'intervenant-e à transmettre son savoir, etc.

FORMATEUR·RICE·S

L'équipe de formateur·rice·s est constituée de professionnel·le·s en activité du spectacle vivant.

[Retrouvez-les ici](#)

VOS RÉFÉRENTES

RESPONSABLE FORMATION,
RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE ET QUALITÉ
Chloé PERROT

formation@federation-octopus.org

CHARGÉE DE FORMATION
RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE
ET SUIVI ENTREPRISE

Marion FARDI

infostage@federation-octopus.org

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Référente handicap

Chloé PERROT

formation@federation-octopus.org

07 64 80 16 61

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DU PÔLE
FORMATION :

du lundi au vendredi de 9h à 17h

07 64 80 16 60/61

DÉPÔT DES CANDIDATURES

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026 (INCLUS).

par voie numérique à l'adresse mail :

infostage@federation-octopus.org

L'ensemble des pièces à fournir sont listées dans le dossier de candidature.

Tout dossier reçu incomplet ou après cette date ne sera pas traité.

Nous vous invitons à être vigilant·e et à prendre le temps de réunir l'ensemble des pièces administratives afin de déposer une candidature complète.

L'ensemble des dossiers ne sera étudié qu'à l'issue de la date limite de candidature.